



BULLETIN D'INFORMATION

Compte-rendu succinct du Conseil Municipal Du Lundi 7 octobre 2024

Réhabilitation de la Mairie : restitution de l'étude de faisabilité

Lors du Conseil du mois de janvier, il a été acté le lancement d'une étude faisabilité sur la réhabilitation de la Mairie. En effet, il convient de prendre en considération les besoins en bureaux (pour les agents et les différents partenaires), et les mises aux normes d'accessibilité. L'architecte Fardin de Bressuire, retenu pour cette consultation, présente les 3 scénarii au Conseil.

- Scénario n°1 : La rénovation du bâtiment et de ses abords sans modification majeure pour répondre aux critères d'urgences (réglementaires et structurels) ainsi qu'aux conditions de travail des agents (estimation des travaux à 980 000 €) ;
- Scénario n°2 : La réhabilitation totale du bâtiment et de ses abords (structure, distribution, énergie, confort, environnement...) (estimation des travaux à 1 144 000 €) ;
- Scénario n°3 : La réhabilitation totale conjuguée à une extension et reprise des abords (estimation des travaux à 1 452 000 €).

Complexe sportif : révision du projet

La proposition initiale de VIC OUEST, s'élevant à 3 112 200 € HT (avec tribunes) s'avère trop élevée par rapport à la situation financière de la Commune et aux subventions qui seront loin de couvrir les dépenses du projet. Le Conseil décide donc de poursuivre ce projet mais en définissant une enveloppe budgétaire revue à la baisse.

Étude de faisabilité pour la construction d'un habitat inclusif

La réflexion sur un projet de création d'habitat inclusif porté par l'EHPAD, près du bourg, est en cours. La Commune étant labellisée « Petites Villes de Demain », elle pourrait bénéficier de financements de la banque des territoires pour la réalisation d'études. Un dossier de demande de subvention devra être déposé au département et une convention devra être établie entre la commune et l'EHPAD. La Commune s'engage à reverser la subvention à l'EHPAD.

Ouverture de poste

Dans le cadre de la revalorisation du métier de secrétaire de mairie, il convient d'ouvrir un poste de secrétaire générale au grade de rédacteur de catégorie B, poste obligatoire pour les communes de moins de 2000 habitants. Ainsi, la collectivité sera en conformité avec la loi.

Retrait de la délibération n°2024-81

Le Conseil décide de retirer la délibération concernant la mise en vente d'une parcelle située Rue du Poitou.

Point sur les travaux et chantiers en cours

- **Urbanisme, voirie, réseaux, environnements** : il est demandé de déplacer le panneau d'entrée de bourg Rue des Charentes pour la sécurisation du chemin du Bois de l'Aumônerie.
- **Défense incendie** : une réunion est prévue avec les Maires des Deux-Sèvres, l'Association des Maires et le SDIS concernant la défense incendie.
- **Ombrières** : chantier reporté à mi-octobre.
- **Pont de la Vieille Touche** : le dossier suit son cours.
- **Finances et Budgets** : suite à la réunion de la commission, il est préconisé de prioriser les projets. Ainsi, le complexe sportif et de la réhabilitation de la Mairie sont prioritaires.
- **Biens communaux** : suite à des visites des élus dans les différents biens communaux, fin septembre, une prochaine réunion est fixée le vendredi 18 octobre pour dresser un état-des-lieux de l'ensemble des bâtiments.
- Logement du Longeais : La remise en état est en cours.
- Îlot de la Vendée : Deux-Sèvres habitat semble intéressé par l'acquisition de ce bien.
- Îlot de la Charmille : les réseaux seront bientôt retirés ceci implique un coût supplémentaire. L'entreprise, chargée de la démolition, interviendra à la suite de ces travaux.
- Église et Presbytère : des travaux sont prévus sous peu car il y a des fuites dans la toiture.

Comité de rédaction :

Bulletin rédigé par
Jany PÉRONNET.

Mise en page :

A. BRANDEAU

Imprimé par nos soins

Mairie :

 1, place de l'Hôtel de Ville
79130 SECONDIGNY

 05 49 63 70 15

 mairie@secondigny.fr



Infos :

Prochain conseil municipal :
Lundi 18 novembre 20h.

